

## Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac

Commission à la demande de crédit d'étude pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge



Roche, le 9 juin 2023

		Dates séances		Signatures
Rapporteur :	M. Paulo Teixeira	26.05.2023	31.05.2023	
Membres	Mme. Séverine Stettler	26.05.2023	31.05.2023	
	M. Reynald Daenzer	26.05.2023	31.05.2023	
	M. Edouard Bertholet	26.05.2023	-	
	M. Pierre-Henri Légeret	26.05.2023	31.05.2023	

**Rapport de la Commission à la demande de crédit d'étude pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge sur le préavis no 3/2023, concernant la demande de crédit d'étude de 646'000.- Fr pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge.**

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée de l'étude s'est réunie en date du 26 mai 2023 à la salle CTRC de Villeneuve, puis le 31 mai 2023 à la Salle du Conseil Communal de Roche pour l'examen du préavis 3/2023 concernant la demande de crédit d'étude de 646'000.- Fr pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge. Cette réunion a eu lieu en présence de Monsieur Marcel Rechsteiner Municipal à Villeneuve et vice-président du CODIR.

Les membres de la commission le remercient pour sa disponibilité ainsi que pour les compléments d'information et les éclairages apportés.

En 2017 les travaux de la nouvelle salle de gymnastique CTRC de type VD3 venaient de s'achever et pouvaient ainsi répondre aux nécessités des classes de l'époque. Pour la rentrée scolaire 2022-2023 il y avait 53 classes à Villeneuve primaire et secondaire pour 1069 élèves, Aujourd'hui toutes les classes n'ont pas la possibilité de faire leurs 3 périodes de sport hebdomadaire comme demandé dans le règlement de l'éducation physique et le sport Chapitre III Art. 11 B.1, Pour remédier à cela une nouvelle salle est donc indispensable dans les meilleurs délais possible.

En 2008 la Commune de Villeneuve avait déjà anticipé cette question en prévoyant la possibilité de l'agrandissement de cette salle de gymnastique en une de type VD4 et c'est ce qui a été étudié lors de la construction pour que la salle existante puisse rester en fonction lors des travaux de la nouvelle salle de gymnastique.

Cette nouvelle extension aura une surface au sol de 752 m<sup>2</sup> pour un volume SIA de 6'159 m<sup>3</sup> ce qui fera au total avec la salle existante une surface de 1'652 m<sup>2</sup> pour un volume SIA de 13'502 m<sup>3</sup>. Dans cette nouvelle extension on retrouvera une aire d'évolution 345 m<sup>2</sup>, un hall d'entrée 20 m<sup>2</sup>, un local engins intérieurs 70 m<sup>2</sup>, un vestiaire filles et vestiaire garçons avec douches 100 m<sup>2</sup>, un local pour petit matériel 10 m<sup>2</sup>, une salle de fitness 60 m<sup>2</sup>, une salle polyvalente 60 m<sup>2</sup> ainsi qu'en option un local d'arbitre, une infirmerie et un local de régie de 10 m<sup>2</sup> chacun. Le cout estimé du projet est de 4'400'000.-Fr. HT

Le calendrier de l'opération se déroulera en 4 étapes.

Votation du crédit d'étude :	aujourd'hui
Mise à l'enquête :	avril 2024
Votation du crédit de construction :	automne 2024
Début de chantier :	printemps 2025

En ce qui concerne le montant du crédit d'étude il correspondra aux phases d'étude selon les normes SIA 101 à 108 soit :

- Phase 3 : étude du projet, avant-projet, projet de l'ouvrage, procédure de demande d'autorisation / dossier de la mise à l'enquête.
- Phase 4 : appels d'offres, comparaison des offres, propositions d'adjudication

Le détail du montant du crédit d'étude est le suivant :

Honoraires d'architecte (lauréat de la première partie)	Fr.	410'260,20
Honoraires ingénieur civil (lauréat de la première partie)	Fr.	154'262,80
Honoraires ingénieurs CVS (procédure sur invitation)	Fr.	39'208,00
Honoraires ingénieurs E (procédure sur invitation)	Fr.	26'750,00
Ingénieur sécurité incendie (gré à gré)	Fr.	7'540,00
Géomètre (estimation)	Fr.	3'000,00
Réserve pour acousticien (estimation)	Fr.	5'000,00
Total TTC (avec TVA à 8,1%)	Fr.	645'977,00
<b>Arrondi à</b>	<b>Fr.</b>	<b>646'000,00</b>

Pour conclure, la commission relève que le cout de l'étude paraît élevé, mais après quelques études en plus des explications de Monsieur Rechsteiner les montants sont cohérents selon les tarifications actuelles.

Au vu de tout ce qui précède, la Commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté et donc de prendre les décisions suivantes :

- **vu** le préavis municipal no 3/2023 concernant la demande de crédit d'étude de 646'000.- Fr pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge.
- **ouï** le rapport de la Commission chargée de son étude ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

### **DECIDE**

1. de l'autoriser à attribuer un mandat d'étude pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge.
2. de lui accorder un crédit d'investissement de Fr. 646'000.-Fr à cet effet ;
3. de l'autoriser à effectuer un emprunt bancaire dans l'établissement de son choix aux meilleures conditions pour la somme de Fr. 646'000.- Fr
4. d'autoriser l'amortissement de cette emprunt sur 10 ans comptable, et à porter en compte le montant de Fr. 64'600.-Fr/an dès le budget 2024.

Roche, le 6 juin 2023

Pour la Commission :

Paulo Teixeira 1<sup>er</sup> membre

Séverine Stettler

Pierre-Henri Légeret

Reynald Daenzer

Edouard Bertholet